

Journal des traducteurs Translators' Journal

Société des Traducteurs de Montréal

Robert Assa

Volume 5, numéro 3, 3e trimestre 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057951ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057951ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Assa, R. (1960). Société des Traducteurs de Montréal. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 5(3), 88–90. <https://doi.org/10.7202/1057951ar>

SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DE MONTRÉAL

Un succès sans précédent : ainsi peut se résumer la journée des manifestations marquant le XXe anniversaire de la Société des Traducteurs de Montréal, manifestations qui se sont déroulées le 8 mai 1960 à l'hôtel Reine Elisabeth.

M. Michel Pasquin, Président de la STM, ouvrit la réunion en souhaitant une cordiale bienvenue à quelque deux cents invités qui se pressaient dans le cadre du Salon Saguenay, spécialement aménagé pour la circonstance. L'assistance réunissait de nombreux amis et d'anciens membres dirigeants de la Société, les professeurs de traduction de l'Université McGill, les dirigeants d'autres associations de traducteurs, ainsi que des représentants du Corps Diplomatique et de la presse, sans oublier le gros des membres de la STM conviés à cette journée mémorable.

* *

L'interprétation à la Chambre

Les séances d'études débutèrent par un exposé fort documenté sur l'interprétation simultanée des débats à la Chambre des Communes, causerie rendue des plus attrayantes par la personnalité et le charme du major Raymond Robichaud, interprète officiel à Ottawa, dont les anecdotes piquantes ne manquèrent pas de provoquer une certaine hilarité.

« Ce qui s'entend bien s'interprète clairement, et les mots pour le dire viennent facilement ». C'est par cette parodie de la phrase célèbre que M. Robichaud illustra le thème de sa conférence. Il nous fit part des difficultés que rencontre l'interprète lorsque, dans le feu des débats, il doit saisir au vol les phrases à traduire, alors que la diction et la volubilité des parlementaires semblent défier toute interprétation. Emaillant son aperçu de traits amusants sur les habitudes oratoires de certains députés et ministres, le conférencier ne manqua pas de souligner le réel effort de quelques-uns qui essaient d'ajuster la tonalité de leur voix et de régler le débit de leurs paroles afin de rendre aux interprètes la tâche plus aisée. Les problèmes techniques des débuts étant pour ainsi dire réglés, la seule difficulté qui subsiste est donc celle de la compréhension de la part de l'interprète; et l'orateur de réitérer en conclusion « Ce qui s'entend bien se traduit clairement... »

La traduction dans la vie moderne

Après une pose d'un quart d'heure, le silence se fit lorsque apparurent sur l'estrade, autour d'une longue table, les participants au colloque. On se proposait de discuter des problèmes posés par « La qualité en traduction dans le domaine des affaires, de la publicité, de la radio, de la télévision et du cinéma ». Le lieutenant-colonel Paul L'Anglais assumait le rôle de modérateur, et pendant plus d'une heure partagea la vedette avec les participants suivants :

Mlle Lucille Blain, Directeur de la Publicité, Poulenc Ltée.

M. Raymond Grenier, Journaliste au journal *La Presse*.

M. H. W. Mandefield, Sous-directeur (langues et services généraux), Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

M. René Therrien, Directeur du Service de Publicité, Hydro-Québec.

M. Gabriel Lalande, Directeur des Services de Création, Young & Rubicam Limited.

M. Paul L'Anglais, reprenant le thème de la compréhension illustré par M. Robichaud, ouvre le débat. Selon M. Mandefield, cela implique tout d'abord une connaissance approfondie de l'anglais. Mlle Blain, quant à elle, soutient que l'idéal en publicité c'est de repenser le texte en français, d'où nécessité de posséder à fond sa propre langue.

Le modérateur pose ensuite le problème d'une justification d'un traitement pratique de la langue à l'opposé d'un traitement puriste. En réponse M. Grenier

suggère la création de comités de clichés pour remplacer les expressions non françaises. « Le moyen existe déjà par le canal du Journal des Traducteurs », s'exclame M. Therrien.

En réponse à la question : « Acceptez-vous les néologismes, c'est-à-dire l'absorption du terme anglais ? » posée par M. L'Anglais, M. Grenier maintient qu'il est difficile de faire accepter des termes anglo-saxons au Canada français tels qu'on les emploie en France. « Les substitutions, soutient-il, sont souvent malheureuses ». Quant à M. Mandefield, il s'attache à souligner la nécessité d'apprendre l'anglais afin d'éviter les anglicismes. Paradoxe qui s'explique lorsque M. Mandefield ajoute : « Les Français tout comme les Canadiens devraient faire aussi leur mea culpa. Les immigrants français qui arrivent au Canada ne sont pas immunisés, et n'étant pas sur leurs gardes se défendent moins bien que les Canadiens. Par conséquent, pour lutter contre les anglicismes, apprenons bien l'anglais, langue infiniment plus subtile qu'on veut bien le croire ».

A la question « L'anglais évolue-t-il plus vite que le français ? », M. Lalonde note la tendance, en publicité, d'écrire l'anglais phonétiquement, gymnastique à laquelle le français se prête mal. M. L'Anglais se demande alors si, à l'instar des Etats-Unis à l'égard de l'Angleterre, ou du Mexique envers l'Espagne, le Canada peut prétendre pouvoir un jour rajeunir et influencer la langue parlée en France. Selon l'opinion générale, cette possibilité existe, et à l'appui on s'empresse de citer l'exemple de l'adoption en France du canadianisme « oléoduc ».

Après une controverse animée sur les mérites respectifs des mots « cuisinière » et « poêle », et notamment de ce dernier terme dont l'emploi est généralisé au Canada, M. L'Anglais demande aux participants : « Se défend-on plus qu'en France contre les anglicismes ? » Ce à quoi M. Mandefield répond « qu'un organisme appuyé sur une solide culture, au lieu d'avoir recours à des lectures faciles, défendra toujours la langue ». Et M. Grenier, se faisant l'apôtre de l'universalité de la langue française, d'ajouter « Quel plaisir pouvons-nous avoir à parler une langue que nous sommes les seuls à connaître ? ... Il faut adopter le français international, tel qu'on le parle à Dakar, au Liban, en Belgique et ailleurs, et non pas se complaire dans des canadianismes dont la portée est nécessairement restreinte ».

Le cocktail

Après un bref échange d'opinions entre les membres du colloque et l'auditoire, les invités furent conviés à un cocktail offert en l'honneur du modérateur et des participants, cocktail qui devait prédisposer l'assistance au banquet qui allait clôturer la soirée.

Dans le vaste décor de la Salle Marquette dont l'élégance était rehaussée par la lueur des chandelles ornant les tables, une cordiale ambiance ne tarda pas de régner.

La conférence de M. Walter O'Hearn

A l'issue du dîner, M. Walter O'Hearn, rédacteur en chef du Montreal Star, correspondant aux Nations-Unies pendant de nombreuses années, prononça une causerie intitulée "Language at the United Nations". Le conférencier commença par faire le procès du bilinguisme au Canada, et celui des diplomates aux Nations-Unies, s'attachant à témoigner aux surprises de constater qu'au sein de cet organisme, tous, excepté les anglo-saxons, connaissent au moins une seconde langue. M. O'Hearn poursuivit par une description des méthodes mises en œuvre aux Nations-Unies pour mettre l'interprétation simultanée au point. Ce système ne fut, paraît-il, pas favorablement accueilli à l'origine par certaines délégations, notamment celle de la France dont la langue, instrument de la diplomatie par excellence, se trouvait mise sur le même pied d'égalité que l'anglais et le russe. C'est ce système qui a servi de modèle pour l'interprétation simultanée des débats à Ottawa. Mais, selon l'orateur, le recours à cette méthode ne devrait être qu'intérimaire au Canada. Et, précisant son point de vue, M. O'Hearn ajouta qu'il verrait d'un bon œil que certaines fonctions des membres de l'auditoire perdent de leur importance pour des raisons profondes qu'il exprima en forme de conclusion : "I would like it to happen one day not only for sentimental reasons. But until and unless the country has a fair grasp of its two languages, its only half a country, and until then I'll feel only half Canadian".

M. Joseph Larivière, président fondateur de la STM, remercia le conférencier. Se tournant ensuite vers l'auditoire, M. Larivière insista sur le devoir qui

La Librairie QUILLET

PRÉSENTE

**le plus vaste choix de Dictionnaires et d'Encyclopédies
conçus pour les besoins de l'homme d'aujourd'hui :**

- DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET,
12 volumes reliés
- DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET,
6 volumes reliés
- DICTIONNAIRE QUILLET DE LA LANGUE FRANÇAISE,
3 volumes reliés
- DICTIONNAIRE PRATIQUE QUILLET, 2 volumes reliés
et nombre d'Encyclopédies spécialisées

Prospectus illustrés sur demande

MAISON DU LIVRE FRANÇAIS DE MONTRÉAL INC.

**1750 rue St-Denis
MONTRÉAL**

**695 est, boulevard Charest
QUÉBEC**

incombait à chacun de préserver l'héritage bi-culturel du Canada. "Je ne crois pas, conclut-il, qu'il y ait de groupe qui ait tant fait et fasse tant que la STM pour oeuvrer dans ce but".

Rien en effet ne pouvait mieux résumer les vingt années d'efforts de la Société des Traducteurs de Montréal, et conclure cette journée mémorable entre toutes.

Robert ASSA

Réabonnement des membres étudiants au Journal des Traducteurs

Le budget de la STM n'ayant pas permis, à la suite de l'augmentation du tarif de l'abonnement, de réabonner d'office tous les membres au début de l'année, le Conseil d'administration, à son grand regret, s'est vu dans l'obligation de limiter le service du journal aux membres agréés et ordinaires. Cependant, à la suite de l'octroi d'une généreuse subvention de la part du gouvernement de la Province de Québec, il nous a été possible d'abonner les membres étudiants aux Nos V.1 et V.2 du Journal. Cet octroi nous a également permis de donner un éclat particulier aux célébrations du XXe anniversaire de la Société. Nous réitérons nos remerciements aux autorités provinciales.

La STM

